

 dreflec Station d'expérimentation	ENREGISTREMENT	EN.PE.08 1/4
	RAPPORT RESULTATS D'ESSAI	Date création : 08/04/05 Version : 02

<i>Titre de l'essai :</i>	Evaluation de la phytotoxicité de l'Oviphyt® sur pomelos	
<i>Code de l'essai :</i>	ER.COC.05.15	
<i>Partenariats :</i>		
<i>Auteurs</i>	<i>A. Leboulanger et N. Dubreuil</i>	
<i>Réédition</i>	<i>Version</i>	<i>Date</i>
<i>Auteur</i>		

Sommaire

Thème de l'essai

But de l'essai

Facteurs et modalités étudiés

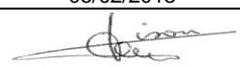
Matériel et Méthode

Résultats détaillés

Conclusion de l'essai

VALIDATION FIRME
Date et visa :

VALIDATION RESPONSABLE ESSAIS
Responsable : J. Balajas
Date : 18/03/2016
Visa:


	Approbateur
Nom	G.Tison
Fonction	Responsable essais
Date	05/02/2013
Visa	

	ENREGISTREMENT	EN.PE.08 2/4
	RAPPORT RESULTATS D'ESSAI	Date création : 08/04/05 Version : 02

Thème de l'essai

En Corse, dix-sept espèces de cochenilles sont aujourd'hui recensées dont cinq d'importances économiques. En se fixant sur l'épiderme des fruits, certaines cochenilles peuvent occasionner jusqu'à 20% d'écarts de triage, réduisant ainsi considérablement la marge bénéficiaire pour les producteurs.

Aujourd'hui, la lutte contre les cochenilles sur pomelos dans le bassin méditerranéen s'effectue à l'aide de trois molécules. La première, homologuée en Agriculture Biologique, est une huile minérale, la deuxième une molécule de synthèse (non autorisée en AB) : le Spirotétramat et la dernière une molécule autorisée sur pomelo uniquement pour 120 jours (en 2015) : le Chlorpyrifos-méthyl (non autorisé en AB).

Aujourd'hui, les pouvoirs publics tendent à inciter les producteurs à utiliser les produits les moins nocifs pour l'environnement. L'huile minérale est la seule molécule homologuée en agriculture biologique et est largement utilisée en Corse contre les cochenilles. Or, les producteurs de pomelos ont fait part de leurs inquiétudes face à l'apparition de tâches sur les fruits suite à l'application de ce produit en été, ce qui les rend impropres à la commercialisation.

But de l'essai

L'objectif de l'essai est d'évaluer la phytotoxicité sur les pomelos suite à l'application d'un traitement à l'huile minérale en fin d'été.

Facteurs et modalités étudiés

Dispositif

Nombre d'essai : 1

Nombre de répétitions : 4 par modalité

Parcelles élémentaires : 4 arbres avec 1 arbre de garde de chaque côté ou 1 rang de garde

Témoin inclus/exclus du dispositif : inclus

Caractéristiques des produits à expérimenter

Code modalité	Produit	Substance active	Dose	Destruction obligatoire (O : oui, N : non)
1	Témoin	Eau	/	N
2	Oviphyt®	Huile de vaseline	2L/HL	N

Produit de référence : Oviphyt®

Matériel et méthode

Localisation :

Verger : parcelle de pomelos sur la commune de Linguizzetta (20230)

Définition de la parcelle support :

La parcelle support est une parcelle de jeunes pomelos (5 ans) de variété *Star Ruby* en production suffisante pour effectuer les observations.

Nombre d'arbres : 333

Espacements : 6 m x 4 m

Taille des arbres (hauteur et diamètre approximatifs) : 1,20 m

Applications :

Le traitement a été appliqué une fois à 1000 L/ha sur chaque modalité avec un tracteur et une cuve tractée Berthoud au moment de la coloration des fruits (échelle BBCH durant l'application : code 81).

Méthode d'observation (et fréquences) :

Quinze jours après l'application de produit, une observation des tâches de brûlures sur 50 fruits/bloc/modalité a été réalisée pour évaluer la phytotoxicité des produits.

Variables à observer :

Pour chaque modalité, les fruits tâchés et les fruits indemnes ont été dénombrés.

Analyses statistiques :

Pour chaque modalité, le taux de fruits sains et le taux de fruits tâchés a été calculé.



Figure 1 : tâche considérée comme due à la phytotoxicité (Photo : N.Dubreuil)

Résultats détaillés

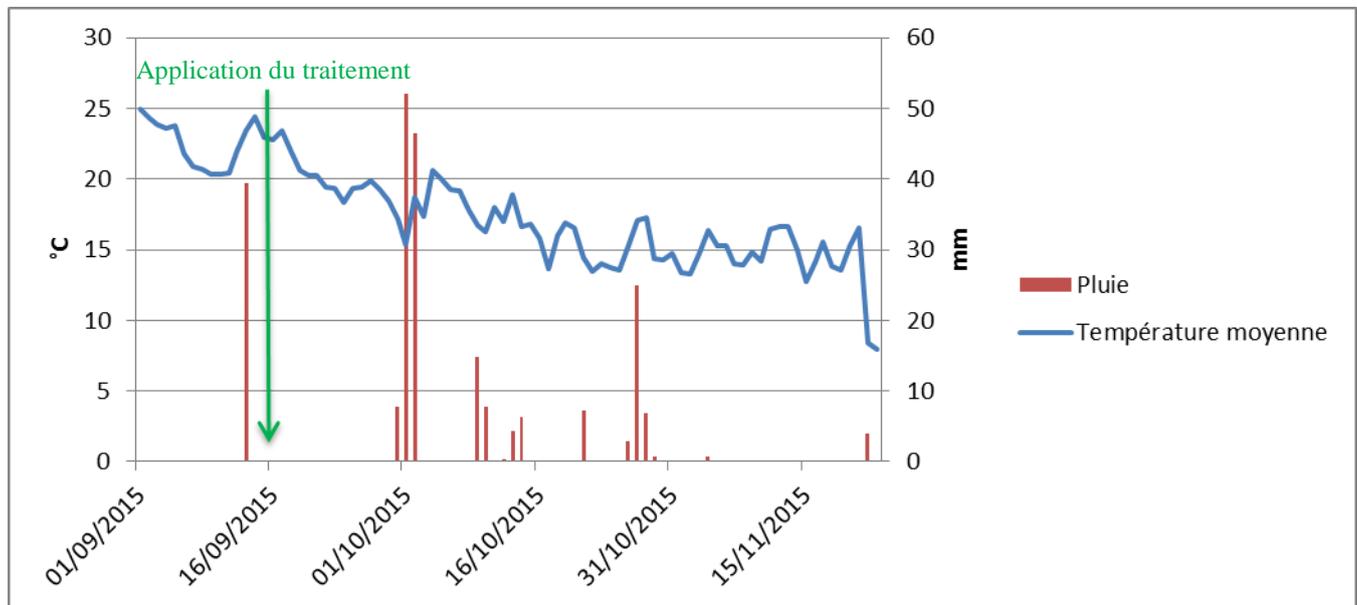


Figure 2 : Conditions météorologiques sur la période de l'essai (source : FREDON Corse, station de Tallone)

Le traitement a été réalisé le 16 septembre 2015, il n'y a eu aucune pluie dans les 15 jours qui ont suivi le traitement.

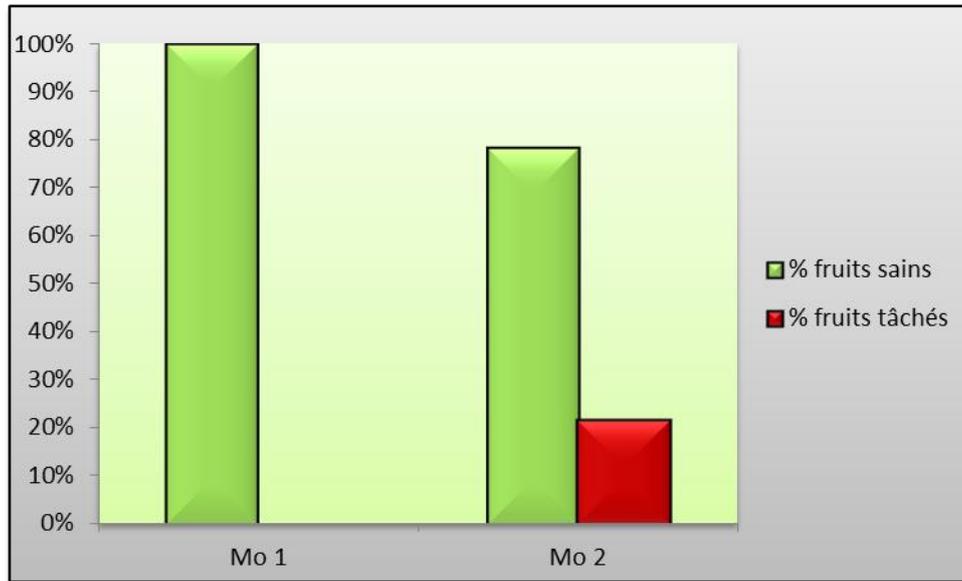


Figure 3 : Pourcentage moyen de fruits sains et tâchés par modalité

Les observations ont été réalisées après coloration des fruits. Dans la modalité témoin, aucun fruit ne présente de taches. Dans la modalité 2, 20% des fruits présentent des taches 15 jours après traitement.

Conclusion de l'essai

Les conditions météorologiques ont été plutôt favorables pendant la période d'essai : pas de pluviométrie dans les 15 jours après traitement et température dans les normales de saison. L'application d'une huile en fin d'été entraîne effectivement l'apparition de taches de phytotoxicité (20% des fruits). La lutte contre les cochenilles sur pomelo doit donc être particulièrement raisonnée et les traitements appliqués au bon moment pour éviter l'apparition de dégâts secondaires sur les fruits.